

dévon à present nos hommages & nos fidèles obéissances: C'est moi comme le premier de ses Sujets, qui doit l'exemple de cette fidélité inviolable pour sa Personne, & d'un attachement encore plus particulier que les autres aux interêts de son Etat. Ces sentimens connus du feu Roy, m'ont attiré sans doute, les discours pleins de bonté qu'il m'a tenus dans les derniers instans de sa vie, & dont j'ai crû vous devoir rendre compte. Après avoir reçu le Viatique, il m'appella, & me dit.

Duc d'Or.
leans le 21
Septembre.

MON NEVEU, j'ai fait un Testament, où je vous ai conservé tous les droits que vous donne vôtre naissance. Je vous recommande le Dauphin: servez-le aussi fidèlement que vous m'avez servi, & travaillez à lui conserver son Royaume. S'il vient à manquer, vous serez le Maître, & la Couronne vous appartient. A ces paroles il en ajouta d'autres, qui me sont trop avantageuses pour les pouvoir repe-ter; il finit en me disant: j'ai fait les dispositions que j'ai crû les plus sages; mais comme je ne sauroit tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on la changera. Ce sont ses propres termes.

Je suis donc persuadé que suivant les Loix du Royaume, & suivant les exemples de ce qui s'est fait en de pareilles conjonctures, & la destination même du feu Roi; la Regence m'appartient, mais ce ne sera pas sans vos sages remontrances. Je vous les demande par avance, en protestant dans cette Auguste Assemblée, que je n'aurai d'autre dessein que de soulager les peuples, de rétablir le bon ordre dans les Finances, de retrancher les dépenses superflues, d'entretenir la paix au dedans & au dehors du Royaume, de rétablir surtout l'union & la tranquillité dans l'Eglise, & de travailler enfin avec toute l'application qu'il me sera possible, à tout ce qui peut rendre un Etat heureux. Ce que je demande donc à present, Messieurs, c'est
que